



L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVAR - N° 139 - Décembre 2017 - www.allevar.fr

Édition Spéciale

BILAN DE MI-MANDAT

27 élus au service de la population

LANGÉNIEUX-VILLARD Philippe, (AA),
Maire d'Allevard, conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes, délégué communautaire et vice-président en charge de la culture.

MOLLARD Patrick, (AA),
Maire-Adjoint, Délégué à l'environnement, à l'urbanisme et à la gestion des délégations de service public.

ANSELMINO Bernard, (AA),
2^{ème} adjoint au maire, délégué à la vie des quartiers, aux ressources humaines, au logement et à la sécurité.

KOHLI Martine, (AA),
3^{ème} adjointe au maire, déléguée au développement touristique et au sport. Conseillère départementale, vice-présidente chargée des sports, de la jeunesse, de la vie associative et du devoir de mémoire. Déléguée communautaire.

BAUDIN Jérôme, (AA),
4^{ème} adjoint au maire, délégué aux finances, au développement économique, aux relations financières avec l'intercommunalité.

EYMIN Gilbert, (AA),
5^{ème} adjoint au maire, délégué aux travaux, à l'entretien du patrimoine communal bâti et à la forêt.

DEQUIDT Béatrice, (AA),
6^{ème} adjointe au maire, déléguée aux écoles, à la jeunesse, à l'action sociale.

LAGARDE Virginie, (AA),
7^{ème} adjointe au maire, déléguée à la solidarité, au protocole, à l'école de musique et au forum jeunesse.

PICCEU Carine, (AA),
8^{ème} adjointe au maire, déléguée à l'agriculture et à la solidarité montagnarde, au cadre de vie et au fleurissement.

DESROZES Véronique, (AA), conseillère municipale.

ROSSET Marc, (AA), conseiller municipal.

ZANARDI Georges, (AA), conseiller municipal.

CAUTERMAN Mathias, (AA), conseiller municipal.

LACROIX Cécile, (AA),
conseillère municipale déléguée à la culture.

SANCHEZ-BEAUFILS Karine, (AA), conseillère municipale.

LAVARENNE Olivier, (AA), conseiller municipal.

MONTMAYEUR Marie-France, (AA) conseillère municipale.

LEBÉ Fabienne, (AAC) conseillère municipale.

MOLLARD Jean-Luc, (AAC), conseiller municipal.

CHAUVEL Philippe, (AAC), conseiller municipal.

TAVEL-BESSON André, (AA), conseiller municipal.

ROUSSET Louis, (AAC), conseiller municipal.

THEYS Carin, (AAC), conseillère municipale.

SALINAS Hubert, (AAC), conseiller municipal.

REY Guillaume, (AA), conseiller municipal.

LAARMAN Monique, (AA), conseillère municipale.

COHARD Fabrice, (AA), conseiller municipal.

(AA) : élus « Aïmons Allevard ».

(AAC) : élus « Allevard Action Citoyenne ».

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication**: Philippe Langénieux-Villard.

Photos: Bernadette Buzaré. **Mise en page**: Sandra Moreaux.

Édition: Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution**: La Poste. **Tirage**: 4 500 exemplaires. **Dépôt légal**: décembre 2017 - ISSN 1270-0061.

Engagés et vigilants pour défendre notre territoire

Dans un contexte terriblement compliqué par les baisses des dotations de l'Etat et la mise en œuvre de la loi NOTRE (parue en août 2015) très contraignante pour les communes (perte obligatoire de compétences notamment), nous avons maintenu le cap de nos engagements et convaincu les instances départementale, communautaire et régionale d'investir massivement sur notre territoire.

Notre mobilisation n'a jamais fléchi malgré l'accroissement des contraintes administratives.

Nous sommes parvenus à trouver un partenaire solide pour l'établissement thermal, un investissement communautaire pour l'avenir du Collet, un soutien départemental pour le gymnase et le centre routier, des crédits régionaux dans le cadre du Plan thermal, un partenariat avec EDF pour les aménagements des abords du lac du Flumet.

Ces grands enjeux protégés, notre situation financière grandement améliorée, sont autant de chances pour travailler plus à fond sur les soucis de vie quotidienne (sécurité, tranquillité, environnement, équipements de petite enfance, propreté) qui préoccupent de manière légitime chacun de vous.

Il nous faut enfin demeurer vigilants pour que notre dynamisme économique et démographique se poursuive et s'amplifie.

*Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Alleverd-les-Bains
et les élus « Aïmons Alleverd ».*

3

Texte des élus d'« Alleverd Action Citoyenne »

Le bilan de l'équipe de M. Langénieux, qui ressemble plutôt à un besoin de rassurer ses électeurs, un besoin de s'auto satisfaire, de s'auto attribuer des réalisations financées par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et le Département, bref par les impôts des Isérois...!

Un bilan qui ressemble aux diapositives qu'il nous projette lors de la cérémonie des vœux.

Un Allevardin «édition spéciale» hors-série,

hors de prix et en dehors des priorités des Allevardins...!

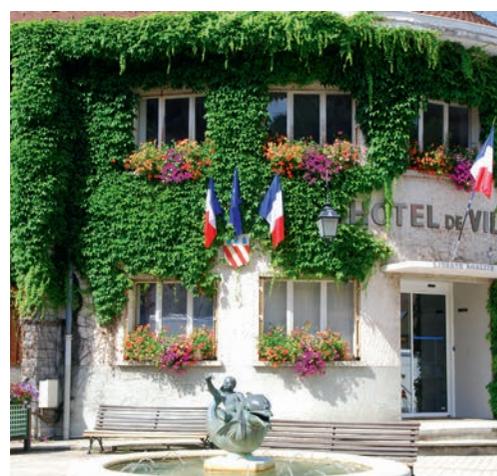
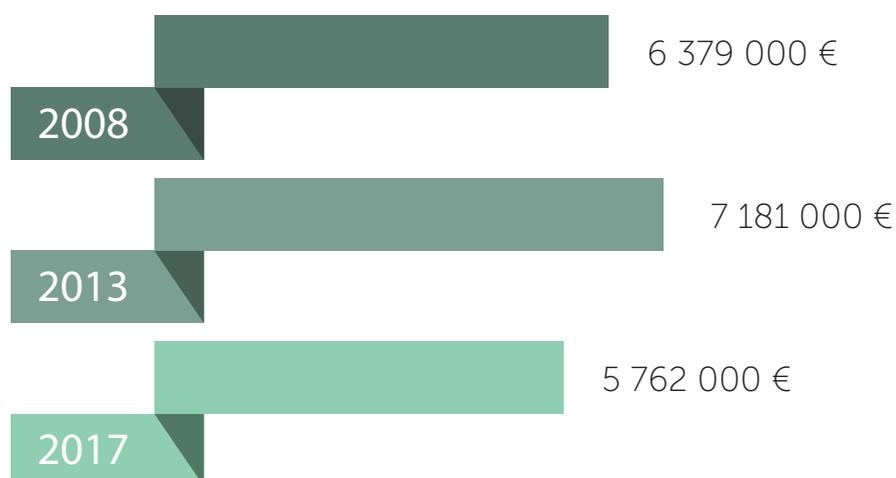
Nous ne manquerons pas de décoder ce bilan et son chiffrage. Rendez-vous sur notre page Facebook et sur un prochain bulletin que nous financerons, à la différence de l'équipe de M. Langénieux, par nos propres moyens...!

Les élus AAC.

Finances, budget, des résultats significatifs

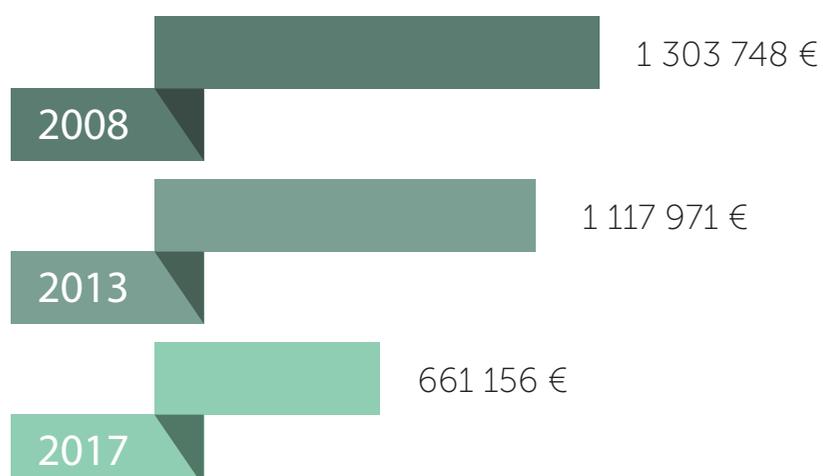
BAISSE HISTORIQUE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Entre fin 2013 et mi 2017, nous avons réduit de 20 % nos dépenses de fonctionnement.



4

Notre effort permet de faire face aux baisses des dotations de l'État sans augmenter les impôts.



STABILITÉ ABSOLUE DES TAUX D'IMPOSITION

Depuis 2009, soit 8 ans, les élus ont tenu l'engagement de ne pas faire évoluer les taux des impôts communaux.

| TAXE D'HABITATION | 2009 | 2013 | 2017 |
|------------------------|---------------|----------------|----------------|
| ALLEVARD | 14,57% | 14,57 % | 14,57 % |
| MOYENNE NATIONALE | 14,97 % | 23,88 % | 24,38 % |
| MOYENNE DÉPARTEMENTALE | 13,20 % | 21,11 % | 21,24 % |

| TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI | 2009 | 2013 | 2017 |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|
| ALLEVARD | 21,45 % | 21,45 % | 21,45 % |
| MOYENNE NATIONALE | 19,32 % | 20,11 % | 20,85 % |
| MOYENNE DÉPARTEMENTALE | 26,22 % | 27,75 % | 28,17 % |

| TAXE FONCIÈRE SUR LE NON-BÂTI | 2009 | 2013 | 2017 |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| ALLEVARD | 110,52 % | 110,52 % | 110,52 % |
| MOYENNE NATIONALE | 45,50 % | 48,94 % | 49,31 % |
| MOYENNE DÉPARTEMENTALE | 56,29% | 59,78 % | 60,14 % |

Finances, budget, des résultats significatifs

AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DE NOTRE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

**En 2013, le budget faisait apparaître une capacité négative de 48 000 €.
En 2017, la capacité d'autofinancement est de + 242 000 €.**

| 2008 | 2013 | 2015 |
|-------------|------------|-------------|
| - 572 000 € | - 48 000 € | + 242 000 € |

6

DIMINUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

**La dette communale a diminué de 420 000 €.
En outre, la commune ne détient plus d'emprunts toxiques et la dette est désormais intégralement remboursée à taux fixe.**

Une gouvernance modernisée

CRÉATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

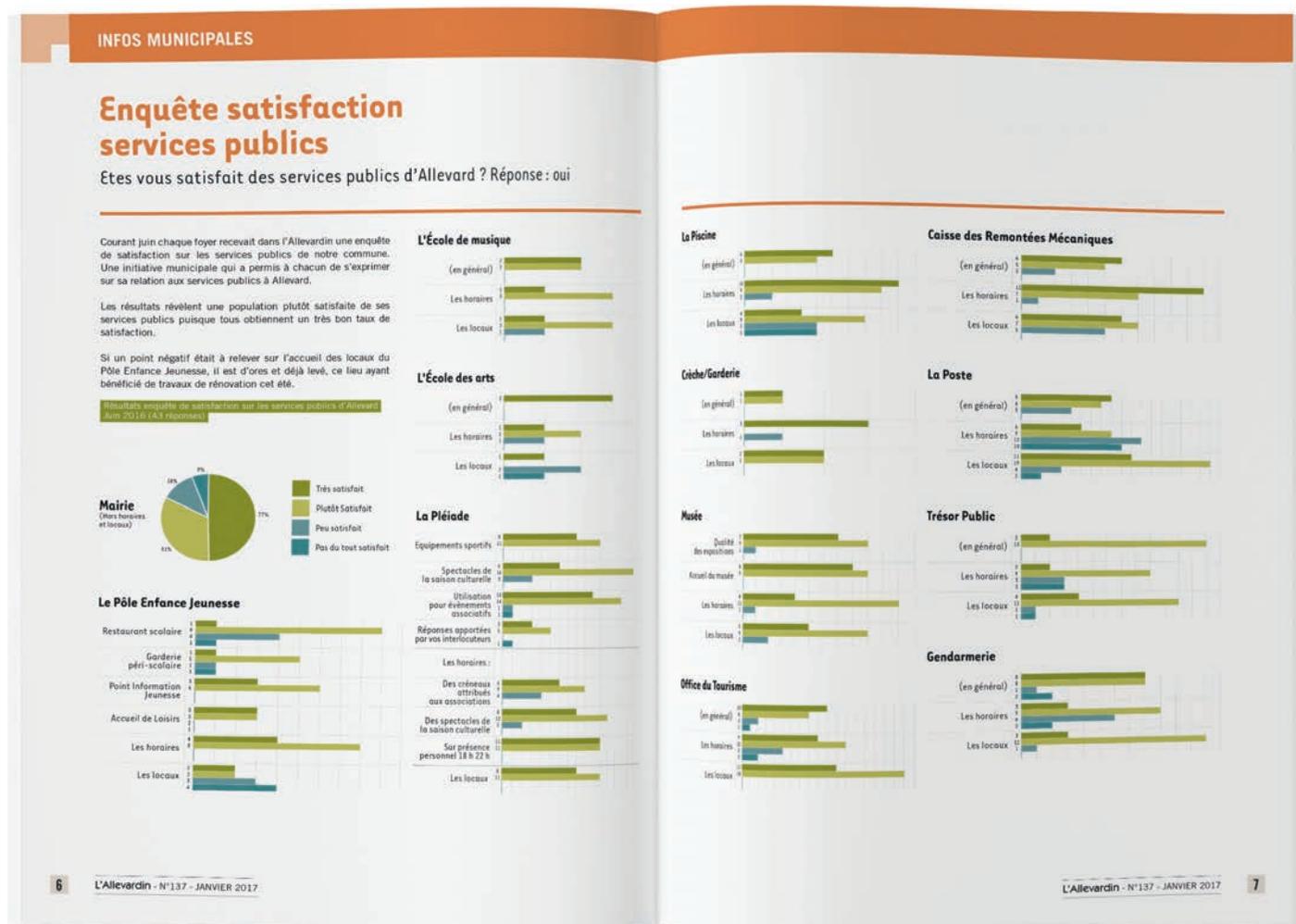
Structure innovante dans une commune ce conseil, installé en 2016, se réunit régulièrement pour évaluer les difficultés et les projets communaux. Il a entrepris plusieurs enquêtes utiles à son analyse des enjeux locaux.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

En 2016, un questionnaire a été adressé à tous les Allevardins pour évaluer l'ensemble de nos services publics. La restitution intégrale des résultats de l'enquête a été publiée dans l'Allevarدين n° 137. Les résultats ont révélé une population plutôt satisfaite de ses services publics puisque tous ont obtenu un très bon taux de satisfaction.

SUIVI DES DÉCISIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Allevard compte 2 élus pour siéger au conseil communautaire du Grésivaudan, qui rassemble 69 élus au total. A chaque conseil municipal, un compte rendu des débats communautaires est effectué. Par ailleurs, le maire d'Allevard siège au bureau de la communauté comme vice-président en charge de la culture.



Des décisions stratégiques bienvenues

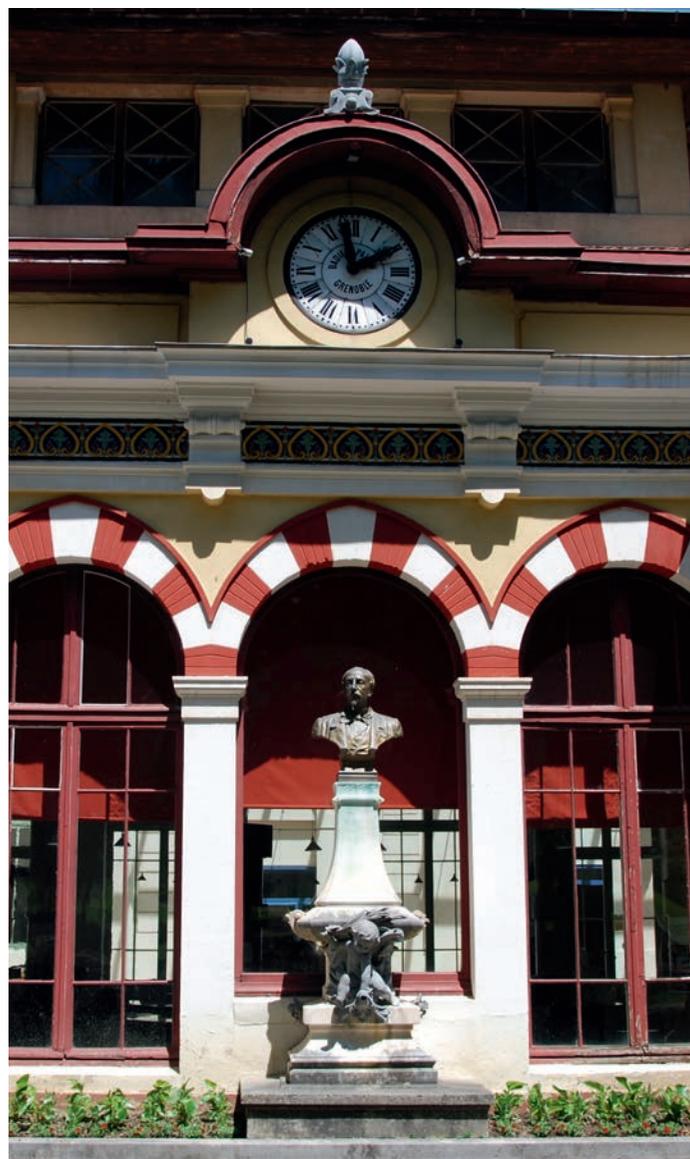
LA RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ TRANSFÉRÉE À GEG

Allevard a été précurseur dans cette démarche (aujourd'hui adoptée par toutes les régies du Grésivaudan) qui garantit à la fois :

- + le maintien d'un service local,
- + le déploiement d'innovations technologiques,
- + la qualité des prestations pour chaque foyer,
- + la propriété communale des réseaux existants.

Cette décision, qui ne change rien aux tarifs d'électricité, a permis à la commune :

- + de devenir propriétaire de 2 véhicules,
- + de percevoir une indemnité de 1 192 000 €.



LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ THERMALE

En confiant à la Financière Lebon la propriété et la gestion de la société thermique, la commune a fait le choix d'un partenaire solide, expérimenté, qui va investir dès 2018 dans la rénovation des thermes.

En 2017, l'établissement thermal a accueilli 4 150 curistes, en progression de 2 %, après une croissance de 2 % en 2016.

Des décisions stratégiques bienvenues

LA COMMUNAUTARISATION DU COLLET

Là encore, précurseur, Allevard (maintenant suivie par les 7 Laux et le Col de Marcieu) a transféré à la communauté de communes l'ensemble de ses installations des remontées mécaniques.

Dans l'accord passé, la communauté de communes s'est engagée dans un projet d'investissement pour les 10 années qui viennent.



LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AMBITION CULTURELLE

La réalisation engagée du futur musée dans l'ancien Casino du parc thermal, le succès des commerces éphémères estivaux, la mise en place d'une saison culturelle à la Pléiade, l'accueil, chaque été depuis 2016 d'Opéstage (70 chanteurs lyriques), le développement de l'école de musique et de l'école des arts, l'embauche d'un personnel à temps partiel à la bibliothèque, témoignent d'une volonté assumée de placer Allevard dans une démarche culturelle permanente.

Des investissements décisifs pour l'avenir de la commune

LE NOUVEAU MUSÉE DANS LE PARC THERMAL

La décision communautaire d'investir plus de 1,5 million d'euros dans la construction du nouveau musée (ouverture prévue en 2019), dotera Allevard d'un espace culturel animé et de grande qualité muséographique (un financement régional de 350 000 € a été obtenu, ainsi qu'un soutien départemental). C'est là un outil de rayonnement indispensable à notre vocation touristique.

Nos collections, classées Musée de France, seront protégées et mises en valeur au service d'un public élargi.



11

LA RÉALISATION DU TÉLÉSIÈGE DE CLARAN

Pour remplacer l'ancien télésiège des Plagnes (1975), le syndicat du Collet a investi 5,4 millions d'euros dans la réalisation de ce télésiège en 2016. Il peut transporter 2 000 personnes/heure. D'une longueur de 1 730 mètres, il effectue le trajet en 6 minutes.



Crédit photo : Jacques Duchamp

Des investissements décisifs pour l'avenir de la commune

LE NOUVEAU GYMNASE DU COLLÈGE

Tant attendu, et finalement décidé et construit sous l'impulsion de la nouvelle majorité départementale, le gymnase et le plateau sportif attenant qui le jouxte apportent un confort de grande qualité à tous les élèves du canton et à plusieurs associations locales.

Inauguré en 2016, il est raccordé à la chaufferie bois.

La commune a pris à sa charge l'aménagement en enrobé du parking du gymnase et de la piscine.



12

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À MONTOUVRARD ET LA TOUVIÈRE

Plus d'un million d'euros sont engagés en 2017 dans des travaux qui :

- + Garantiront l'avenir de Montouvrard en ressource en eau,
- + Diminueront les pollutions par l'installation d'un assainissement depuis Montouvrard,
- + Régleront définitivement les problèmes d'assainissement du secteur de La Touvière.



Des investissements décisifs pour l'avenir de la commune

L'INSTALLATION DU LYCÉE DU BRÉDA DANS L'ANCIEN COLLÈGE

Avec plus de 160 élèves venant de toute la vallée, il vient conforter l'offre locale de formation. Il apporte à notre territoire bien plus qu'une image moderne : il contribue au dynamisme économique de notre territoire. Cette installation, fortement soutenue par la mairie, la Région et la communauté de communes Le Grésivaudan, fait d'Allevard l'une des 2 communes de montagne en Isère, à disposer d'un centre de formation professionnelle.



L'ACQUISITION DU CENTRE DE REMISE EN FORME

En rachetant à la communauté de communes le nouveau centre de remise en forme, Allevard devient propriétaire de ce lieu stratégique pour l'avenir du développement thermal, qui fonctionne à l'année et permet une diversification de la clientèle.



LE NOUVEAU CENTRE ROUTIER

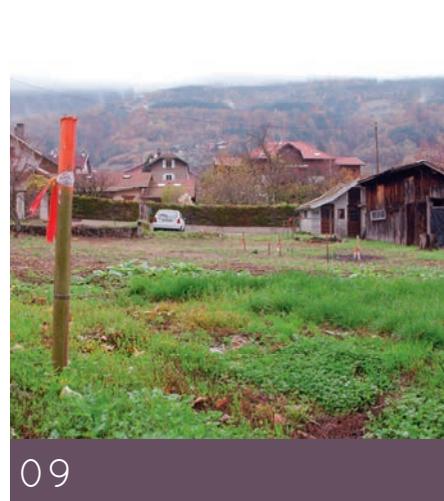
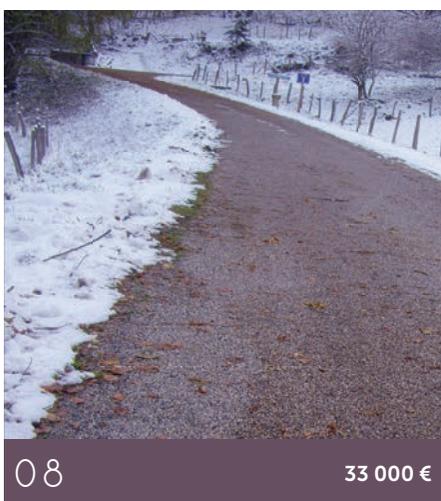
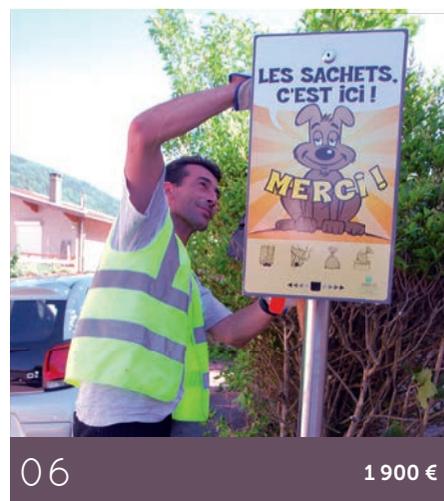
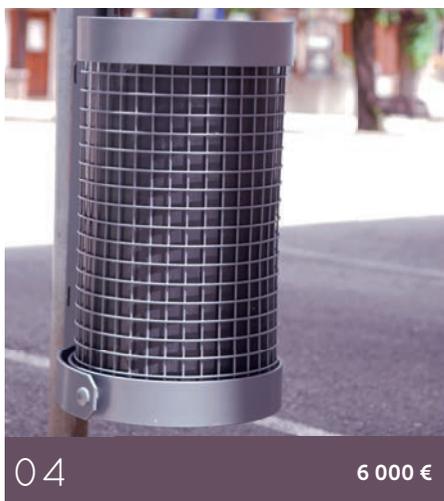
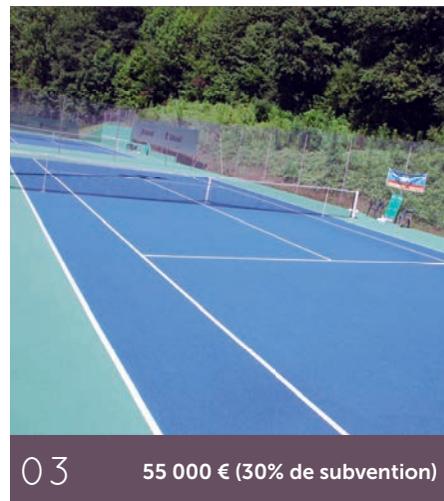
Décidé par le département, ce nouveau centre, qui jouxtera le SDIS, va garantir pour de nombreuses années la présence sur notre territoire d'un service que l'ancienne majorité départementale avait envisagé de supprimer.

L'équipement prévoit aussi un espace dédié aux services sociaux du Département pour apporter des réponses de proximité aux familles.

Moderne, adapté aux besoins d'aujourd'hui, il libérera en outre un espace stratégique à proximité des écoles.

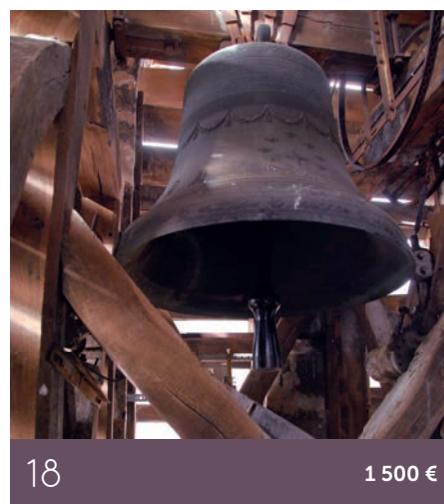
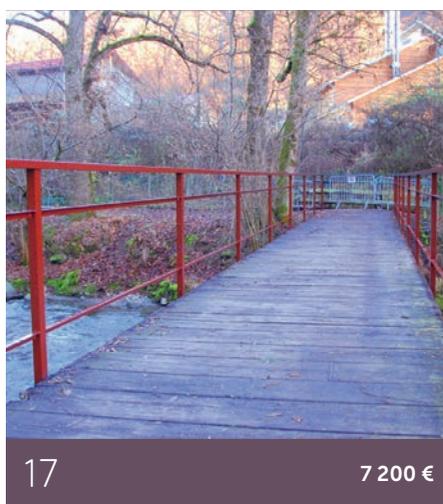
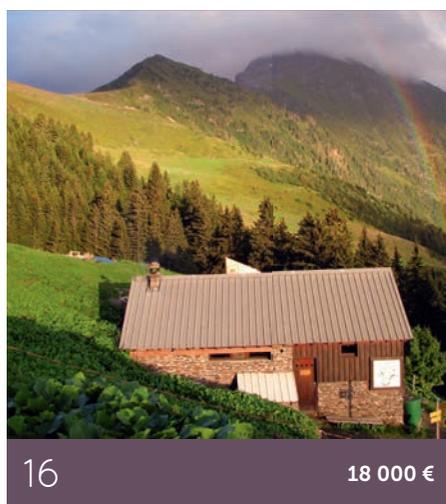
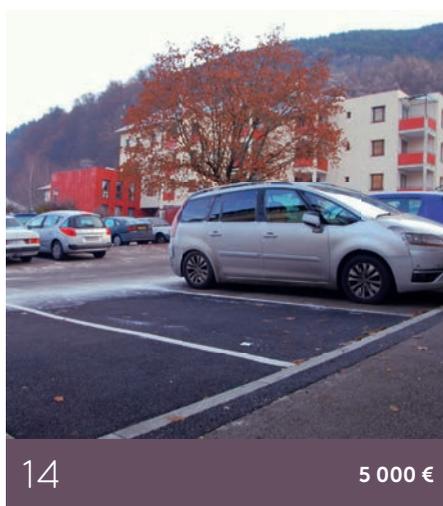
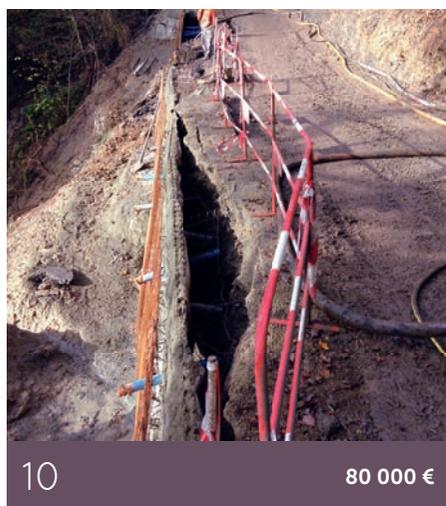


Des investissements pour la vie quotidienne



- | | | |
|---|---|---|
| <p>01. Ouverture d'une aire de camping-car, 24 places disponibles. Accès automatisé. Paiement par CB.</p> | <p>02. Création d'un skatepark de 700 m², 3 modules et une rampe.</p> | <p>03. Rénovation de 2 courts de tennis, 1 300 m² rénovés.</p> |
| <p>04. Installation de 46 corbeilles à papier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 36 métalliques 30 litres rénovées, • 10 en bois 60 litres | <p>05. Installation de 40 plots de protection des piétons, place du Temple, rue du 8 mai et avenue des Bains.</p> | <p>06. Installation de sacs pour déjections canines 5 emplacements : place de Verdun, avenue de Savoie, parc Barral, boulevard Jules Ferry, rue Charamil.</p> |
| <p>07. Rénovation de la voirie rue Chenal. Enlèvement des pavés endommagés, pose d'un nouveau caniveau, rosace en pavés réparée.</p> | <p>08. Rénovation de la voirie route de Clarabout et reprise des écoulements des eaux pluviales et de cunettes.</p> | <p>09. Installation de 11 emplacements de jardins familiaux sur un terrain communal, impasse des jardins.</p> |

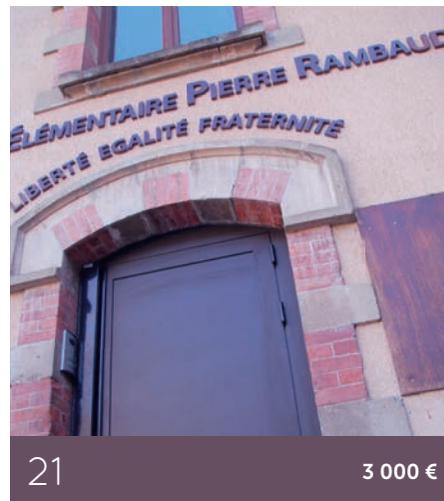
Des investissements pour la vie quotidienne



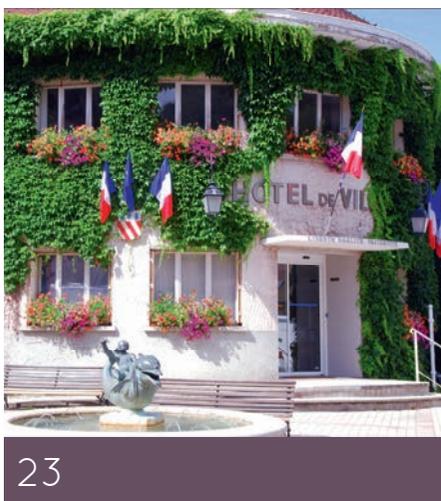
16

- | | | |
|--|---|--|
| <p>10. Importants travaux route du Mollard, renforcement du talus en aval, mise en place d'un mur cloué suite au glissement en 2014.</p> | <p>11. Réfection de la route du Glapigneux. Mise en place d'une paroi clouée sur 23 mètres, voirie. Un portique installé pour éviter les gros tonnages.</p> | <p>12. Stabilisation du chemin de Pommier. Travaux de décaissement. Mise en place d'un enrochement.</p> |
| <p>13. 45 places de parking au nouveau gymnase et à côté de la piscine. 1 200 m² avec la création d'un réseau d'eaux pluviales.</p> | <p>14. 3 nouveaux stationnements à La Ramée. Décaissement, pose de bordures, enrobé, marquage au sol.</p> | <p>15. Aménagement de la voie publique devant le Lycée Professionnel Public Le Bréda. Élargissement du trottoir et aménagement d'une place pour personne handicapée.</p> |
| <p>16. Étanchéité assurée au refuge de La Pierre du Carre. Décaissement, mise en place d'un drain, coffrage de soubassement, et agrandissement des appentis.</p> | <p>17. Nouveau garde-corps pour la passerelle qui mène au lac de La Mirande depuis le chemin de la Touvière.</p> | <p>18. Réfection de la cloche de l'église. Remplacement du battant qui menaçait d'endommager le reste de la structure.</p> |

Des investissements pour la vie quotidienne



18



- | | | |
|---|---|---|
| <p>19. Rénovation du Relais Assistantes Maternelles. Rafraîchissement, nouveau sol, changement de l'éclairage.</p> | <p>20. Salle rénovée à l'école de musique. Sols et murs entièrement refaits.</p> | <p>21. Installation d'une porte sécurisée à l'école primaire Pierre Rambaud.</p> |
| <p>22. Achat d'une maison avenue de Savoie. La destruction va permettre l'amélioration visuelle du secteur (surface 131 m² à démolir en 2018).</p> | <p>23. Élargissement des heures d'ouverture de la mairie. Une demie heure supplémentaire le matin (9 h 00 au lieu de 9h30).</p> | <p>24. Mise en place des "livres vagabonds". Déjà 3 boîtes de dépôt d'ouvrages (place de la Résistance, Pléiade, square Ménaggio). Un dispositif qui va augmenter.</p> |
| <p>25. Maintien d'Alleverd dans la catégorie "Ville 2 fleurs".</p> | <p>26. Rénovation du pôle Enfance Jeunesse, dont une nouvelle cantine.</p> | <p>27. Illuminations de Noël.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 traversées de rue par des guirlandes à LED. • 30 guirlandes à LED posées dans les arbres. |

Ne pas renoncer au bon sens

+ MAINTIEN DE LA GRATUITÉ DU STATIONNEMENT

Tandis que la mode, en France, est de taxer la voiture et de restreindre les espaces de stationnement.

+ DÉVELOPPEMENT DU SOUTIEN À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Mise à disposition de salles et subventions stabilisées.

+ MAINTIEN DU CARACTÈRE COMMUNAL DE LA CANTINE

Qui garantit proximité, qualité et fraîcheur aux repas servis dans des salles entièrement rénovées.

+ POURSUITE DE LA DÉMARCHE « PLACES FACILES »

Qui est aujourd'hui suivie par plus de 80 familles : personnes âgées ou mamans de jeunes enfants.

+ DÉVELOPPEMENT DES MOYENS ET DES ACTIONS DU CCAS

Un budget de 27 100€.

+ POURSUITE DU DISPOSITIF DES COMMERCE ÉPHÉMÈRES

Ayant permis à 7 commerces fermés de retrouver une activité permanente depuis 2013.

Les chantiers en cours

Rénovation des aires de jeu : dès 2018, une remise à neuf des aires de jeux pour les enfants sera entreprise place de la Résistance, parc thermal, avenue de Savoie.



Sécurité publique aux entrées de ville : en travail est engagé avec le département, pour sécuriser avec de la vidéo protection les entrées de ville.

Accès aux personnes handicapées dans les bâtiments publics : le plan d'accessibilité a été présenté et accepté par la préfecture. Il se déploie dans les 4 prochaines années.



Création d'un emplacement pour véhicules électriques au parc du musée. Le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) initie une démarche de grande ampleur en faveur des véhicules électriques.

Installation de la crèche halte-garderie dans un nouveau lieu proche des écoles. Décidée par la communauté de communes et co-financée par la Région, la nouvelle crèche halte-garderie sera située à proximité des écoles. Investissement de 1 million d'euros, réalisation pour 2020.



Les chantiers en cours

Etude sur la rénovation de l'éclairage public : une meilleure luminosité moins coûteuse en énergie dès 2018 pour le quart des lampadaires.



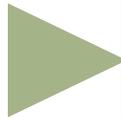
City Stade près de la piscine en 2018.

Installation d'une liaison cyclable entre Allevard et Crêts en Belledonne (réalisée par le Conseil départemental). Un coût de 1 million d'Euros, comprenant l'enfouissement de l'accès à la fibre.



Poursuite de l'amélioration de l'environnement du lac du Flumet : bancs, panneaux d'information, barrière de sécurité en bois, en lien avec EDF.

Sécurisation de la route des Gorges, élargissement du pont de la Noue, aménagement d'une bande cyclable, déplacement du réseau Sabre, amélioration de la récupération des eaux pluviales (réalisés par le département).



Mise en place du projet de construction d'une halle couverte place de Verdun.

LA PLÉIADE

ALLEVARD-LES-BAINS

PROGRAMME CULTUREL

17/18

UNE SAISON RICHE
ET DIVERSIFIÉE
LA CULTURE AU
CŒUR DE LA VILLE

CONCERTS DE
L'ÉCOLE DE
MUSIQUE
LE 23 JUIN
À 20 H 30

BIENNALE
DES ARTS
LE 26 MAI

AVR
SA 07
20 h 30

HUMOUR
SUPER MADO



JAN

VE 19
14 h 00
20 h 30

THÉÂTRE

LE TARTUFFE



AVR

VE 27
20 h 30

CHORÉGRAPHIE
CLOWN
UN LAC



FÉV

SA 24
20 h 30

SPECTACLE
MUSICAL
CONQUEST



MAI

SA 05
20 h 00

FILM ET
CONCERT JAZZ
BOBBY FEW



MAR

SA 03
20 h 00

DANSE
FOLKLORE
CELTIC LEGENDS



MAI

SA 26
20 h 30

CONCERT
ROCK CELTIQUE
MIRRORFIELD



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
OFFICE DU TOURISME DU PAYS D'ALLEVARD 04 76 45 10 11 - LA PLÉIADE 06 59 23 73 77

